



Clermont-Ferrand, le 19 mars 2015

A Madame l'Inspectrice d'Académie du Puy-de-Dôme  
Directrice des services départementaux de l'Education nationale  
Cité administrative  
Rue Pélissier  
63033 CLERMONT-FERRAND Cedex 1

**Objet :**

Amélioration des conditions d'emploi  
des AESH dans le Puy-de-Dôme

Madame l'Inspectrice d'Académie,

En préalable, nous tenons à préciser que nous continuons à demander la création d'emplois d'AESH statutaires à la hauteur des besoins.

Tenant compte de la réalité, nous souhaitons exposer nos revendications pour améliorer les conditions d'emploi des contractuels AESH dans le Puy-de-Dôme.

Le 02 mars dernier, une délégation des syndicats SNUIPP-FSU, SNES-FSU, CGT Educ'action et SUD-Education, ont porté au niveau académique les revendications des AESH qui avaient subi des baisses de salaires.

Le rectorat nous a indiqué que la gestion étant départementale, nous devons nous adresser à nos DSDEN respectives.

Nous nous adressons donc à vous, Madame l'Inspectrice d'Académie, pour vous demander :

- 1°) que la possibilité de remontée des salaires soit ouverte à l'ensemble des AESH, quelle que soit l'autorité (Inspection d'Académie ou établissement) avec laquelle est signé leur contrat de travail,
- 2°) de faire en sorte que ceci bénéficie également aux CUI (contrats uniques d'insertion) faisant fonction d'AESH,
- 3°) de prendre les dispositions nécessaires pour que les avenants aux contrats de travail n'entraînent pas d'alourdissement du temps et de la charge de travail de ces personnels dont la mission de service public demande un engagement complet,
- 4°) que vos services anticipent les renouvellements de contrat afin d'éviter l'angoisse des personnels et une rupture d'accompagnement,
- 5°) que les problèmes de déplacements soient présents dans la mise au point des avenants aux contrats de travail,
- 6°) que les conditions de CDIisation soient ouvertes à tous les AESH ayant effectué 6 ans sur cette mission quelque soit le type de contrat.

Nos organisations sont disposées à vous rencontrer et à rencontrer vos services pour discuter des modalités. Nous nous permettons d'insister sur le caractère pressant de ces demandes : les personnels en question sont probablement ceux dont les revenus sont les plus bas, dans l'ensemble de l'Education nationale, et les baisses de salaires ont eu des conséquences graves pour certains d'entre eux.

Afin d'obtenir des réponses à ces questions, nous sollicitons de votre bienveillance d'être reçus en audience le plus tôt possible

Veillez agréer l'expression de notre attachement au bon fonctionnement du service public national de l'éducation.

Pour la FSU Auvergne,  
Claude DELÉTANG

Pour la CGT-Educ'action,  
Yoan MAURY

Pour SUD Education,  
Fabienne CHAMBON